ABM BAHRI

Société par actions simplifiée
au capital de 1500 euros
Siège social : PARK ARTISAN ZONE INDUSTRIELLE PERICA
110 RUE DE COMPANET, 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

Procès-verbal du 18/10/2024
Nomination de la Présidence

Le 18 OCTOBRE 2024 à 9 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

Monsieur BAHRI Taoufik, né le 05/07/1979 à FES (Maroc), demeurant 2 place Joseph Thevenot 69580 Sathonay Camp, de Nationalité Française,

Monsieur MAACH Said, né le 02/01/1966 à REMLA RGHIOUA (Maroc), demeurant 556 rue de saint pierre 01700 Beynost, de Nationalité Française,

Représentant la totalité des actions,

L'ordre du jour annoncé par Monsieur BAHRI Taoufik, président de cette assemblée, est :

- NOMINATION DE LA PRESIDENCE

RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur BAHRI Taoufik, né le 05/07/1979 à FES (Maroc), demeurant 2 place Joseph Thevenot 69580 Sathonay Camp, de Nationalité Française,

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2

Le Président ne recevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat, sous réserve de toute décision collective des associés intervenant ultérieurement et lui attribuant une rémunération.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 3 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Monsieur BAHRI Taoufik	Monsieur MAACH Said
	